



Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) pour adultes

Psychiatrie et Santé Mentale



Public concerné

Adultes (plus de 18 ans)

Le CATTP est un lieu d'articulation entre le soin et la ville, il s'adresse aux personnes stabilisées et autonomes souffrant de troubles psychiatriques, ayant un suivi extérieur par un psychiatre, souhaitant retrouver des liens sociaux et rompre l'isolement



ENSEMBLE DES ACTIVITÉS MENÉES

- Les personnes viennent librement participer aux temps d'accueil après une rencontre préalable avec l'équipe infirmière.
- L'objectif est de partager des moments en groupe, des activités ludiques ou culturelles, sur la nature ou en ville peuvent être organisés

ACTIVITÉS MENÉES AVEC LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION ET/OU L'AGGLOMÉRATION :

_



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- È Equipe pluridisciplinaires → psychiatre, psychologue, infirmiers, cadre de santé, cadre supérieur de santé, assistante sociale
- Certains professionnels travaillent sur plusieurs structures



CHAMP D'ACTION GÉOGRAPHIQUE

Sectorisation de la psychiatrie – 2 secteurs → Fréjus St Raphaël et communes avoisinantes



PRÉREQUIS POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT / D'UNE PRISE EN CHARGE

Patient autonome et ayant un suivi avec un psychiatre



CAPACITÉ D'ACCUEIL

En fonction de l'activités et des projets de soins



MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Orientation médicale avec un rendez-vous de pré-admission



PRISE EN CHARGE GRATUITE / PAYANTE

Prise en charge par l'Assurance Maladie



ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Centre Hospitalier Intercommunal, 240 Avenue de Saint Lambert, CS 90110, 83608 Fréjus Cédex

ADRESSE DE L'ANTENNE LOCALE

-



PERSONNE À CONTACTER

- Equipe infirmière : 06.89.33.40.32,
- Du lundi au vendredi de 9h à 16h30.
- Mail : cattp-adulte-inf@chi-fsr.fr



ACCUEIL ET PERMANENCES (JOURS ET HORAIRES)

- Temps d'accueil à Fréjus, Salle As de Cœur, 33 Rue Lacépède. Le mardi de 10h à 12h
- Temps d'accueil à Saint-Raphaël, Maison des Associations, 213 Rue de la Soleillette.
 - Le vendredi de 14h à 16h



SOUTIENS FINANCIERS EXISTANTS (DÉPARTEMENT, RÉGION, ENTREPRISES, COMMUNES)

_



PARTENAIRES SOCIAUX

_